

RECENSIONES

P. E. VALVEKENS, *Norbert van Gennep*. Brugge, « De Kinkhoren », 1943.

Sous la direction de M. Ant. Viaenne, la firme « De Kinkhoren » (Desclée, Bruges) publie une nouvelle série de Vies de saints originaires de nos provinces, ou dont l'activité s'y est surtout manifestée : *Heiligen van onzen stam*. Le projet doit se réaliser sous forme de récits littéraires reposant sur des sources certaines. Parmi les dix premiers ouvrages de la première série, figure la vie de saint Norbert, dont la rédaction a été confiée à notre confrère P. E. Valvekens.

On y trouvera, tout d'abord, des détails intéressants sur les origines de Norbert, sa patrie et ses accointances avec nos provinces : Gennep, d'où la famille tenait son nom, est une localité du Limbourg hollandais. Après une jeunesse frivole, Norbert, ainsi que l'expose l'auteur, se convertit, sous l'influence des luttes de la Papauté en vue de rendre au clergé la liberté d'action et la dignité de vie. Ordonné prêtre, il révolutionne les idées et secoue l'apathie des chanoines ses collègues. Très vivant est le récit des oppositions suscitées contre la prédication et les réformes du fervant converti.

L'on pourrait, à première vue, s'étonner de lire que les trois premières recrues de l'Ordre de Prémontré, Hugues (de Fosses), Evermode (de Cambrai) et Antoine (de Nivelles) nous soient présentés comme néerlandais. (*Evenals Norbert, waren ze Nederlanders*, p. 45), en vue, sans doute, de justifier le titre « Heiligen van onzen stam ». Pour comprendre cette assertion, il faut tenir compte de l'époque où se place l'existence de ces saints personnages. Comme Norbert, ils vivent dans l'ancienne Belgique de César « la région des trois fleuves, l'Escaut, la Meuse, le Rhin, ce grand pays de plaines, bordé de forêts par le Sud, et qui s'étend du Bas-Rhin au-delà de la Somme. » (J. LECLERCQ, *Saints de Belgique*, p. 21. Bruxelles, 1942). Dans la suite, les limites du pays furent resserrées et formèrent, à

l'époque moderne, les « Pays-Bas », d'où se détachèrent plus tard les provinces du Nord, pour ne laisser à la Belgique d'aujourd'hui que les neufs provinces actuelles.

L'on nous expose, à la page 51, que la date du 25 décembre 1121 est généralement admise comme celle de la fondation définitive de l'Ordre de Prémontré; à l'appui de cette tradition, on note (note 35) que les artistes de l'époque moderne se plurent à représenter les premiers Prémontrés émettant leurs vœux devant la Crèche de Noël. Ceci pourrait faire croire que cette tradition fut relativement tardive, alors que nous en trouvons déjà mention dans la *Vita Norberti : In die Natalis Domini... sub eadem et stabilitatis in loco et professionis gratia, ad illam beatae perennitatis civitatem singuli seipsos conscripserunt.* (Ed. D. PAPEBROCK, dans les *Acta SS. Junii*, t. I, p. 836).

A ceux qui en sont encore à rechercher le but de l'Ordre de Prémontré, tel que l'envisagea son fondateur, on peut conseiller de lire les pages 57 à 72, qui comptent parmi les plus intéressantes de cet intéressant travail : Norbert fonde un Ordre « apostolique », Ordre de prêtres, menant une vie commune austère, mais sacerdotalement active, par la participation au ministère des âmes, sous toutes ses formes : prédication, administration des Sacrements, ministère paroissial — et l'accent est mis sur ce dernier — en liaison avec la vie diocésaine et en conformité avec les directives de l'évêque. Viennent ensuite quelques caractéristiques d'ordre secondaire, qui nous font vivre dans l'atmosphère des premiers Prémontrés, dont l'auteur note les origines aristocratiques et le remarquable degré d'instruction. Il conclut : de quelque côté qu'on le regarde, la fondation de Norbert répond essentiellement (*in merg en been, ... diep en grondig*, p. 66) aux besoins et aux aspirations de l'Eglise du XII^e siècle.

Norbert voulait des prêtres détachés du monde et qui fussent les auxiliaires de l'évêque. C'est ce qu'il réalisa notamment lorsque, archevêque de Magdebourg, il eut à pourvoir d'évêques et de prêtres imbus du même idéal et formés à son école, la province qui lui était confiée et où il trouvait une organisation paroissiale particulièrement rudimentaire. Dans d'autres régions, une certaine adaptation dut être consentie, qui laissa peut-être s'imprimer moins profondément, sous les successeurs du saint à Prémontré, l'originalité du plan du fondateur.

Norbert ne fut ni un écrivain, ni un controversiste, ni un théologien chef d'école, mais il mit ses connaissances, son génie organisateur, son inlassable activité au service de l'Eglise, par un travail

d'une telle intensité que le savant évêque d'Havelberg, Anselme, a pu résumer son influence par ces mots : « Religio fuit per Norbertum renovata » et que le successeur de Norbert au siège métropolitain de Magdebourg, Conrad de Querfurt, a pu l'appeler « ille magnus et incomparabilis vir Norbertus ».

Le quatrième chapitre (*Drielwik*) est une hymne à la gloire de saint Norbert. Ce qui ne signifie nullement qu'il soit pure littérature. Au contraire, il n'est pas une ligne, dans ces vingt pages, à l'appui de laquelle on ne puisse invoquer des témoignages indiscutable. Nous n'avons lu nulle part un panégyrique à la fois aussi véridique et aussi éloquent de saint Norbert. Il est impossible, après cette lecture, de ne pas apprécier à sa valeur le rôle providentiel de cet apôtre incomparable.

En appendice, on trouve, entre autres études, un bon aperçu sur la lutte des premiers Prémontrés contre les erreurs le Tanchelin ¹⁾. Il laisse pourtant l'impression que l'auteur tente un timide essai de réhabilitation de l'hérésiarque. Sans doute, la lettre des chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne semble refléter les tendances antigrégoriennes des opposants à la campagne menée contre les mœurs des prêtres de l'époque et, par conséquent, elle reste quelque peu suspecte. Il n'en est pas moins vrai que Tanchelin n'était guère qualifié pour faire la leçon au clergé et que c'est faire beaucoup d'honneur à ce laïque ambitieux et dissolu que de le mettre en parallèle avec les « Wanderpredigers » parmi lesquels, au début de son ministère, on peut ranger le réformateur austère et dévoué à l'Eglise qu'était Norbert.

Ce point de détail — qui trahit peut-être une impression toute subjective — ne nous empêche pas de résumer notre appréciation sur ce très beau travail en disant, sans restriction ni réserve : *Tolle, lege*.

H. LAMY.

* * *

1) Ou Tanchelm. « Les manuscrits donnent les deux graphies : *Tanchelinus* et *Tanchelmus*. » E. DE MOREAU, *Histoire de l'Eglise en Belgique, des origines aux débuts du XII^e siècle*, t. II, p. 304. Bruxelles, 1940. On trouvera là aux pages 304-313, un aperçu très objectif sur la personne et les erreurs de Tanchelin, et un judicieux examen des sources et des travaux à son sujet.